



Auvergne-Rhône-Alpes

auvergne-rhone-alpes.lpo.fr

P. 4-5 : L'Observatoire Régional de la Biodiversité d'Auvergne-Rhône-Alpes

P. 14 : La Roulotte de la biodiversité : la nature s'invite !

P. 15 : Des jardins familiaux et écologiques



Tarier des prés © René Diez



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES



Prairie fleurie © Géraldine Le Duc

« Je crois aux lendemains qui chantent !

Tout ce que nous mangeons vient de l'agriculture biologique et locale, cultivé par des femmes et des hommes qui sentent la terre. Des jardins partagés fleurissent de partout.

Les petites et grandes bêtes sont omniprésentes. Les vers de terre travaillent les sols. Les hirondelles refont les nids sous les toits et façades, dans les granges, dans les garages. Les chouettes chevêches retrouvent des arbres creux. Les gypaètes barbus et les aigles royaux volent de concert au-dessus des montagnes vierges. Les renards vagabondent la nuit et se nourrissent de campagnols et autres petits rongeurs. Plus d'ennemis, ils sont guettés pour leur beauté et leur souplesse. Les castors animent les zones humides. Les loups et les lynx vont et viennent à leur guise. Les harles bièvres nichent tranquillement sur nos cours d'eau. Les cormorans se nourrissent des poissons des rivières. Les abeilles et les papillons pollinisent à nouveau arbres fruitiers, plantes et fleurs. Les enfants jouent à cache-cache dans les prairies fleuries au son des chants d'oiseaux.

Les zones industrielles se métamorphosent en zone naturelles. Les centres villes reverdissent. Les villes et villages deviennent des refuges LPO.

Des animations natures sont organisées pour petits et grands, dans les écoles, les maisons de retraite, les foyers culturels, les quartiers difficiles, les prisons.

Plus la peur de se promener dans la nature, mais un vrai partage de l'espace.

Un homme politique disait en son temps : « la maison brûle et nous regardons ailleurs. » Peu de choses ont bougé depuis.

Mais il est encore temps, mesdames et messieurs les candidats aux élections présidentielles et législatives, de retrouver les manches. Le travail est déjà fait. Il suffit de reprendre tous les plans, stratégies et autres propositions des dix dernières années pour sauver la biodiversité et inverser les conséquences du changement climatique. Un peu de bonne volonté, d'écoute des demandes citoyennes, de confiance aux corps intermédiaires et aux ONG environnementales et avant tout de courage politique.

Il faut agir vite pour laisser un monde où la nature est partie intégrante de la vie des générations en devenir.

Nous comptons sur vous.

*Marie-Paule de Thiersant,
Présidente de la LPO AuRA*

Sommaire

- 3 • La LPO AuRA militante
- 4 • Le temps fort de la LPO AuRA
- 6 • Les nouvelles des délégations territoriales
- 10 • Les groupes régionaux
- 11 • La vie du centre de soins LPO en Auvergne
- 11 • Comité juridique

- 12 • Campagne de protection d'espèce
- 13 • Quel oiseau observer ?
- 13 • L'espèce du trimestre
- 14 • L'EEDD en AuRA
- 15 • Conseils au jardin
- 15 • Les Refuges LPO

⚡ COUP DE GUEULE

Des haies définitivement arrachées pour une manifestation agricole nationale temporaire

En septembre 2019 était organisé le concours national de Labours sur la commune de Séneujols (43). Des milliers de visiteurs attendus et les démonstrations de machines modernes féroces ont soufflé au Maire de la commune l'envie de goudronner ses chemins ruraux avec le soutien des organisateurs.

C'est donc droit dans ses bottes, après accord des services de l'État (sic !) qu'il a fait arracher 700 mètres de haies en bordures de chemin pour les trois jours de manifestation, en pleine période de reproduction des espèces.

Condamner des centaines d'arbres et arbustes avec à leurs pieds, des murets de pierres sèches pour juste un « one shot » est terrible ! Le faire pendant la période de reproduction des espèces animales est intolérable !



Pie-grièche écorcheur © Jean-François Carrias

Pie-grièche écorcheur, linotte mélodieuse, bruant jaune, tarier pâtre, vipère aspic et autres hermines ont vu leurs sites de reproduction définitivement détruits.

Malgré des pourparlers en Préfecture, le Maire ne reconnaît pas ses torts et n'a jamais voulu compenser par la plantation d'un seul arbre. Il se retrouvera en mai devant le tribunal sur décision du Procureur de la République.

La LPO AuRA porte plainte.

♡ COUP DE CŒUR

Coup de cœur et coup de chapeau à nos adhérents, nos bénévoles, nos observateurs...

Par tous les temps, de jour comme de nuit, tous les jours de l'année, vous êtes présents pour observer, compter, sauver, soigner, aider, accueillir la faune sauvage. La LPO AuRA sait qu'elle peut compter sur vous et votre dévouement pour la cause que nous défendons ensemble : mieux connaître, protéger, restaurer... la biodiversité, mais aussi sensibiliser et informer tous les publics.

En 2021, ce sont 2 678 186 données qui ont été saisies dans les bases de données de la LPO AuRA !

Cela représente 364 620 heures de bénévolat. Plus de 20 millions de données sont aujourd'hui recensées sur fauneauvergnernhonealpes.org

Ce travail considérable permet à la LPO AuRA d'être en première ligne pour la connaissance de la faune. En tant qu'observateurs, vous êtes des lanceurs d'alerte, celles et ceux qui constatent le déclin de certaines espèces, mais aussi l'arrivée ou la progression d'autres.



Bouquetins © Onesime Prudhomme

À la fin du mois de décembre 2021, vous étiez 11 447 à avoir rejoint la LPO AuRA.

Toujours plus nombreux, nous pouvons démultiplier nos actions dans tous les territoires, des petites communes aux grandes métropoles, dans un esprit humaniste et solidaire.

Merci du fond du cœur à vous toutes et tous pour votre engagement à nos côtés.

TONDEUR
OPTIQUE - PHOTO - VIDÉO



Votre interlocuteur : M. Gilles CORSAND
contactornitho@optiquetondeur.com
Tél. 04 74 09 45 67 • www.optiquetondeur.com

› TARIFS PRÉFÉRENTIELS ASSOCIATIONS
› PHOTO NUMÉRIQUE & ARGENTIQUE
› SPÉCIALISTE DIGISCOPE



KOWA
NIKON
PENTAX
PERL
SWAROVSKI
ZEISS...



Le temps fort de la LPO AuRA

L'Observatoire Régional de la Biodiversité d'Auvergne-Rhône-Alpes

L'Observatoire Régional de la Biodiversité (ORB) est un dispositif piloté par l'État et la Région Auvergne-Rhône-Alpes pour rassembler, diffuser et valoriser les données et démarches en lien avec la connaissance sur la biodiversité dans la région Auvergne-Rhône-Alpes.

Financées par la DREAL (Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement) et la Région, les missions sont assurées par les animateurs des pôles thématiques (Conservatoires Botaniques Nationaux, association Flavia APE, LPO et Fédération Régionale des Chasseurs) avec l'appui technique de l'Office Français de la Biodiversité.

Ces pôles thématiques constituent la déclinaison régionale du SINP, le [système d'information de l'inventaire du patrimoine naturel](#).

Chaque pôle fédère un important réseau d'acteurs de toutes natures : associations, collectivités territoriales, établissements publics, bureaux d'études, etc. L'Observatoire rassemble également différents centres de ressources thématiques sur la biodiversité en Auvergne-Rhône-Alpes.



Couleuvre verte et jaune © Sylvain Chapuis



Hirondelles rousselines © Alain Gagne

Les outils de l'Observatoire Régional de la Biodiversité

L'ORB dispose de plusieurs outils :

- Un site internet : biodiversite-auvergne-rhone-alpes.fr

Il présente le dispositif et centralise les informations propres à chacun des pôles (listes rouges, documents relatifs à la protection des espèces...). Des formulaires permettent de contacter les animateurs et de déposer des données à intégrer à la plateforme, et accéder aux outils présentés ci-dessous.

- Biodiv'Aura Atlas

Un atlas en ligne : atlas.biodiversite-auvergne-rhone-alpes.fr

Cet outil permet de consulter les répartitions d'espèces sur le territoire ou des synthèses communales.

- Biodiv'Aura Expert

Un outil de consultation des données brutes :

donnees.biodiversite-auvergne-rhone-alpes.fr

Après la création du compte, il est possible d'accéder à des données brutes grâce à cette plateforme.

Ces outils ont été mis en ligne et sont administrés par le Conservatoire Botanique National Alpin qui a réalisé des vidéos de démonstration à l'adresse suivante :

biodiversite-auvergne-rhone-alpes.fr/foire-aux-questions

En complément, une plateforme développée par la LPO AuRA sera intégrée à ces outils de restitution : Biodiv'Territoires biodiv-territoires.lpo-aura.org qui permet de faire des synthèses par communes, communautés de communes ou autres périmètres mettant en avant les enjeux de conservation du territoire.

L'implication de la LPO Auvergne-Rhône-Alpes dans le dispositif

La LPO coanime, aux côtés de la Fédération Régionale des Chasseurs, le Pôle « faune vertébrée ». Cette coanimation consiste notamment à :

- accompagner les structures intéressées dans la transmission des données vers l'ORB,
- centraliser dans une base de données unique les données naturalistes de la région sur ces espèces,
- contribuer à des dynamiques sur ces espèces (listes rouges...),
- contribuer à la dynamique globale sur l'ORB (animation, communication...).

Pour l'année 2022, voici une partie des chantiers phares identifiés :

- intégration des données des gestionnaires d'espaces naturels,
- réalisation d'une liste rouge sur les mammifères de la région,
- définition des espèces sensibles pour la faune. Cette liste d'espèces sensibles conditionnera le niveau de précision de l'information restituée.



Bouquetin des Alpes © Ollivier Daeye

La contribution de la LPO Auvergne-Rhône-Alpes en termes de données

Actuellement, la LPO contribue en versant à l'ORB des données de différents groupes taxonomiques :

• La flore

Quelques relevés floristiques ont été versés, mais la contribution reste anecdotique actuellement.

• La faune invertébrée

Sur le groupe des invertébrés, toutes les données de papillons de jour, orthoptères et libellules ont été versées, soit plus de 1,3 million de données.

Seules les données de ces groupes ont été versées en raison d'homogénéité dans la vérification de ces données. Les données des autres groupes d'invertébrés n'ont pas été versées en raison d'une validation hétérogène sur la région.

• La faune vertébrée

Pour ce groupe ont été versées actuellement toutes les données publiques (collectées avec des fonds publics) et les données de l'année 2018. Dans ce versement, les données de loup et de lynx ont été exclues et une dégradation géographique a été réalisée sur les données de gîtes à chauves-souris et les données cachées dans les bases de données naturalistes.

Les premières données ont été dégradées à la maille de 1 km x 1 km, les secondes à la maille de 10 km, ce qui correspond au niveau de visualisation des données dans Visionature (bases de données naturalistes).

Ainsi, plus de 1,7 million de données ont été rendues publiques et les données de 2017 et 2019 sont sur le point d'être versées, soit environ 4 millions de données supplémentaires.

Julien Girard-Claudon

Pour le moment, toutes ces données sont versées en les anonymisant, par précaution pour respecter le Règlement Général sur la Protection des Données - RGPD.

Un travail a été engagé avec un cabinet d'avocats pour définir les étapes à respecter pour pouvoir transmettre ces données nominativement, sous réserve que les observateurs concernés aient donné leur accord. Ce sujet devrait être réglé dans l'année.

La LPO remercie une nouvelle fois tous les contributeurs des bases de données gérées par la LPO et tout le réseau de partenaires associatifs (Groupe Sympetrum, Groupe Mammalogique d'Auvergne, Chauves-souris Auvergne, l'Observatoire des Reptiles d'Auvergne, le Groupe Odonat'Auvergne, le Groupe d'Étude des Papillons d'Auvergne et Arthropologia). Ces contributions permettent indirectement d'alimenter ce dispositif régional.

Pour plus d'informations, rendez-vous sur : biodiversite-auvergne-rhone-alpes.fr





Les nouvelles des délégations territoriales

Délégation territoriale Ain

Influenza aviaire en Dombes

Cet hiver, la Dombes a subi un épisode aigu d'Influenza aviaire de type H5N1 hautement pathogène (HP).

Le virus circulait dès la fin de l'été dans le Nord de l'Europe touchant les élevages et plus de 700 oiseaux sauvages dont 232 cygnes tuberculés sur le seul Lac de Madine dans la Meuse. En Dombes, un 1^{er} cas a été diagnostiqué, une oie cendrée, fin novembre sur l'étang du Grand Birieux, suivi quelques jours plus tard d'un 2^{ème} cas, un cygne tuberculé, à une dizaine de kilomètres.

Anticipant l'avancée de l'épizootie, la Préfecture de l'Ain a pris des mesures de biosécurité dès l'automne. À la suite de ces deux cas, deux nouveaux arrêtés ont imposé à 17 communes une zone dite de contrôle temporaire de 21 jours : les oiseaux captifs se devaient d'être détenus à l'abri de tout contact avec l'avifaune sauvage et les activités de vente, de transport d'oiseaux d'élevage ou destinés à des lâchers de chasse ont été interdits. La chasse a également été interdite sur le périmètre concerné.

Au début du mois de janvier 2022, le nombre de diagnostics imputables à H5N1 HP est de l'ordre d'une cinquantaine d'oiseaux. Les espèces les plus touchées sont le cygne tuberculé, la grande aigrette et l'oie cendrée.

Maurice Benmergui



Oies cendrées © Maurice Benmergui

Délégation territoriale Auvergne

Connaissez-vous le lézard ocellé ?

Plus grand lézard Européen, emblématique des milieux de type méditerranéen, le lézard ocellé peut encore être aperçu dans le sud-ouest du Cantal, dans la vallée du Lot.



Lézard ocellé © Romain Riols

C'est donc dans la partie cantalienne de cette frontière naturelle avec l'Aveyron que la LPO en Auvergne mène une action de conservation de ce lézard, reconnaissable aux ocelles bleus le long de ses flancs.

Les différentes études menées ces dernières années font état d'un déclin généralisé des populations françaises. Le lézard ocellé est ainsi considéré comme « vulnérable » sur la liste rouge nationale. De par son état de conservation défavorable et la dégradation généralisée de ses habitats, sa préservation représente un enjeu fort au niveau national.

Notre action va se concentrer particulièrement sur le maintien ou le rétablissement des corridors écologiques permettant le déplacement d'individus entre noyaux de populations. En effet, la vallée du Lot joue un rôle de corridor écologique indispensable à la préservation sur le long terme de l'espèce dans ce secteur, en limite de son aire de répartition. Cette action s'avère stratégique dans une optique de pérennisation de cette population « nordique » de lézard ocellé.

Magali Germain

Délégation territoriale Drôme-Ardèche

Terra Noé : arche de la biodiversité

À Sauveplantade, sur la commune de Rochecolombe, s'étendent les 25 hectares du premier domaine solidaire d'Ardèche, propriété de six-cents sociétaires.

À la suite de dizaines d'années de viticulture « traditionnelle », il a été décidé de le conduire en agriculture biologique et de faire de ce Domaine Terra Noé un lieu emblématique pour les vigneron·s et l'évolution de la viticulture ardéchoise.

Gîtes à chauve-souris et différents nichoirs dans les vignes, préservation des murets en pierres sèches pour les reptiles, enherbement des parcelles pour les insectes, préservation des haies aux abords des vignes... Autant d'aménagements en faveur de la préservation de la biodiversité ont été installés.

Sur la base d'un partenariat signé avec la coopérative des Vignerons Ardéchois, la LPO accompagne cette démarche en prodiguant ses conseils pour l'implantation des nichoirs et le choix des essences pour les plantations, pour les aménagements du bâti, mais aussi en organisant des journées d'information et de sensibilisation pour le grand public.

Le domaine est aussi devenu Refuge LPO, ainsi que le site de la cave de Ruoms, que nous avons pu inaugurer le 29 novembre dernier.

Louis Granier



Domaine Terra Noé © Vignerons Ardéchois

Délégation territoriale Isère

Les « Nuits Faune » pour Grenoble Capitale Verte Européenne 2022

En 2022, Grenoble devient Capitale Verte Européenne pour son engagement en matière de transition environnementale.



Dans ce cadre, et en tant qu'acteur du territoire, la LPO organise plusieurs animations autour de la faune sauvage nocturne, les « Nuits Faune », pour faire découvrir aux habitants de la métropole le monde extraordinaire mais méconnu de la nuit, à travers trois groupes d'animaux particulièrement fragiles et sensibles à l'urbanisation, au changement climatique et à la pollution lumineuse :

- les amphibiens, qui se déplacent la nuit pour rejoindre leurs lieux de ponte,
- les rapaces nocturnes, qui surveillent à la nuit tombée les vergers et les champs à l'affût des petits rongeurs,
- les chauves-souris qu'on voit chasser les insectes, le soir autour des lampadaires.

Pour chacune de ces thématiques, des bénévoles passionnés et des salariés de la LPO organiseront de mars à septembre des conférences et des sorties sur des sites spécifiques. L'occasion d'échanger sur les solutions de cohabitation et de préservation des habitats naturels.

Suivez notre agenda !

Cette action est réalisée en partenariat avec le Muséum de Grenoble et l'Association Nationale pour la Protection du Ciel et de l'Environnement Nocturnes (ANPCEN).

Maryne Chiron

Délégation territoriale Loire

Un groupement d'agriculteurs condamné pour destruction de zones humides et d'habitat d'espèce protégée

Ce GAEC du Roannais avait, au printemps 2019, sans autorisation, recalibré un ruisseau, drainé une zone humide et détruit une friche où nichaient notamment des busards cendrés.

Le 25 janvier 2022, le Tribunal judiciaire de Roanne a condamné le Groupement agricole d'exploitation en commun (GAEC) de la Grande Grange et les agriculteurs constituant ce groupement, à Saint-Priest-la-Roche, pour destruction non autorisée d'une zone humide, recalibrage d'un cours d'eau et destruction d'habitat d'espèce protégée. Les agents de l'OFB (Office Français de la Biodiversité) avaient constaté en février-mars 2019 que le groupement d'agriculteurs avait, sur une surface de plus de 6000 m² et sans autorisation, drainé une parcelle humide, recalibré un cours d'eau et détruit une friche humide où nichait un couple de busards cendrés, espèce rare et protégée, mais aussi des pies-grièches écorcheurs, busards Saint-Martin, tariers-pâtres...

Le premier fait constituait une contravention et les deux autres des délits pénaux.

La LPO Auvergne-Rhône-Alpes ainsi que France Nature Environnement (FNE Loire) s'étaient portées parties civiles dans cette affaire. Les deux associés personnes physiques du GAEC ont été condamnés chacun à 500 + 300 € d'amende (délits + contravention) et le GAEC, personne morale, à 1400 + 600 € d'amende. Ils devront en outre verser à la LPO 2200 € de dommages et intérêts et 600 € au titre des frais de justice. Les agriculteurs condamnés n'ayant pas fait appel du jugement, celui-ci est définitif et fait désormais jurisprudence.

Henri Colomb



Site avant destruction © LPO AuRA



Site détruit © LPO AuRA

Délégation territoriale Rhône

BioMérieux, partenaire de la LPO

Le 30 novembre 2021 a été inauguré le Refuge LPO de l'entreprise BioMérieux à Craponne en présence d'Allain Bougrain Dubourg et des représentants de la LPO AuRA.



MM Bougrain Dubourg et Mérieux inaugurent le Refuge © LPO AuRA

Cet événement scellait un partenariat plus global avec la LPO France et la volonté de soutenir la LPO sur plusieurs projets (comme le Life Gypaète) et de mettre en Refuge LPO plusieurs établissements.

Nos structures respectives, métiers et ambitions du partenariat ont été présentés.

La visite du refuge a permis à Christophe D'Adamo (Responsable du pôle Études - LPO du Rhône) d'expliquer le travail mené avec Cyril Frey (Chargé de missions - LPO du Rhône) au cours du dernier semestre 2021. Un inventaire et un premier diagnostic ont permis en trois mois de poser des nichoirs, des gîtes à chiroptères, des panneaux de sensibilisation, créer une haie sèche et une mare grâce à une collaboration entre salariés volontaires de l'entreprise et de la LPO. Le professionnalisme et l'efficacité de nos salariés ont été appréciés.

Allain Bougrain Dubourg et Alain Mérieux ont ensuite inauguré le refuge.

Les échanges pendant la table ronde ont été retransmis à l'ensemble des salariés de l'entreprise. La matinée s'est conclue par la signature du partenariat national et un repas convivial entre les dirigeants de la LPO et de BioMérieux.

Patrice Franco

Délégation territoriale Savoie

Wanted : effraie des clochers

L'enquête « *Effraie des clochers* » est toujours d'actualité sur le territoire Cœur de Savoie !

Nos connaissances de l'espèce sur le secteur et pour les dix dernières années se limitaient à quatre mentions de l'espèce sur les communes de Laissaud, Arvillard, Cruet et La Rochette. Une campagne de prospection de terrain menée au printemps 2021 (action « *plan de conservation des rapaces nocturnes* » du Contrat Vert et Bleu Cœur de Savoie, portée par la LPO) n'a permis que deux contacts avec l'effraie sur les communes de Bourgneuf et Villard-d'Héry.

Étant donnée la proximité de l'espèce avec l'homme, un appel aux habitants de Cœur de Savoie a été lancé simultanément afin de recueillir des informations sur la présence actuelle ou ancienne de l'espèce. C'est ainsi que nous avons pu obtenir des informations précieuses sur la présence de l'espèce à La Rochette, La Trinité et à Etable, datant d'une dizaine d'années !

Nous invitons donc toutes les personnes qui auraient observé l'effraie ou qui soupçonnent sa présence à nous en faire part à savoie@lpo.fr

Parmi les indices de présence, les pelotes de rejection sont à rechercher activement dans votre grenier, grange ou autre bâti accessible. Merci !

Séverine Michaud



Effraie des clochers © Pixabay

Délégation territoriale Haute-Savoie

Destruction de nids d'hirondelles : soyez aux aguets !

Les hirondelles sont déjà de retour et vont bientôt commencer leur nidification. Ces espèces sont strictement protégées ; sauf autorisation spéciale, la destruction de leurs nids est interdite !



Nichoires artificielles d'hirondelles © Pixabay

L'année dernière, des cas de destruction nous ont été signalés à Annemasse, Cran-Gevrier, Abondance, Le-Grand-Bornand, Thonon-les-Bains, Passy, etc. Ces actes sont souvent le fait d'une méconnaissance de la loi et des hirondelles : c'est là que nous intervenons ! Dans l'ordre, nos objectifs sont :

- éviter : dans le cas d'un habitant importuné par les fientes, la gêne est facilement résolue en posant une planche sous le nid,
- réduire : si la destruction est inévitable, nous évaluons quels nids peuvent être préservés,
- compenser : pour chaque nid détruit, un nichoir artificiel doit être posé.

Seuls les services de l'État peuvent délivrer les autorisations nécessaires à la destruction de nids, sur raison valable (les fientes ne sont pas une excuse !), à condition d'attendre la fin de la reproduction et de prévoir des mesures compensatoires.

Afin que nous puissions prévenir toutes les parties concernées et préserver les colonies d'hirondelles, nous vous appelons donc à la vigilance : si vous constatez que des nids sont en danger (menaces de destruction, ravalement de façade, destruction du bâti...) ou déjà détruits, contactez-nous !

Séverine Michaud



Les groupes régionaux

GCRA – Groupe Chiroptères Rhône-Alpes

Commissions, prospections, formations !

Le Groupe Chiroptères Rhône-Alpes démarre en 2022 un important travail structurel et organisationnel au travers de plusieurs commissions (communication, SOS chiro, base de données).

Côté actions de terrain, un week-end de prospection commun avec *Chauvesouris Auvergne* va être organisé en juin sur la grande noctule, en particulier pour resserrer les liens entre les chiroptérologues des deux anciennes régions. Une seconde opération du même type aura peut-être lieu en septembre sur un site de swarming.

Également, fort du succès de 2021, un week-end de formation à l'acoustique avec le Museum National d'Histoire Naturelle (MNHN) va être réorganisé, ainsi qu'un week-end de prospection rhônalpin sur un secteur pauvre en données.

Edouard Ribatto,
Coordinateur du GCRA



© LPO AuRA

GHRA – Groupe Herpétologique Rhône-Alpes

Le projet « GHRAVENGERS »

Afin de sensibiliser un public plus large à la protection de la nature, les membres du GHRA ont monté un projet original !

Cinq vidéos parodiques de films et séries cultes (« *GHRAmelott : Le GHRA, c'est la vie* », « *Le Seigneur des Anoures : la Communauté de la mare* ») aborderont des sujets naturalistes avec humour et justesse, tout en proposant des solutions d'actions.

Le projet a été présenté à la Communauté de communes Saône Beaujolais (CCSB) qui, emballée par la démarche et l'esprit, a souhaité le soutenir financièrement à hauteur de 25 434 €, permettant au GHRA d'être accompagné par une entreprise de production.

La scénarisation, les lieux, la logistique et les comédiens sont gérés par le GHRA. Un appel à figurants bénévoles sera proposé prochainement.

Fabien Dubois,
GHRA



Tournage *GHRAmelott* © LPO AuRA

Groupe migration

Le suivi de la migration prénuptiale

Au Col de l'Escrinet et à Pierre-Aiguille, environ 340 personnes ont participé au premier week-end d'observation de la migration fin février, accompagnées par les salariés et bénévoles de la LPO.

Le Belvédère de Pierre-Aiguille (26) est un excellent site pour observer la migration de la cigogne blanche. Les 5 et 6 février, plus de 1500 migrateurs y ont été dénombrés !

Au Col de l'Escrinet (07), site reconnu pour les migrations exceptionnelles de passereaux, il est aussi possible d'observer le pigeon ramier (6000 individus en 2021).

Aussi, à Saint-Maurice-de-Rotherens (73), observez cigognes noires et cigognes blanches, grues, busards, balbuzards... et bien d'autres.

La LPO vous donne rendez-vous le samedi 23 avril au Col de l'Escrinet pour fêter la fin du suivi de la migration !

Rémi Métails



Cigognes blanches © Raphaël Bussièrre



La vie du centre de soins LPO en Auvergne

2021, l'année d'un triste record

Le Centre a accueilli 2759 oiseaux sauvages en 2021, n'échappant pas à la hausse d'environ 15% constatée dans les centres de sauvegarde LPO, tous taxons confondus.



Martinet noirs © LPO AuRA



Le nombre d'accueils a toujours augmenté ces dernières années sans que les moyens matériels, financiers et humains ne suivent et s'accordent à la hauteur des besoins fondamentaux.

L'équipe du Centre se renforce ponctuellement lors du pic saisonnier (mai-août), grâce aux recrutements réguliers d'éco-volontaires et services civiques.

L'arrivée en 2021 d'un deuxième salarié a permis de maintenir notre taux de prise en charge et une certaine efficacité face aux nombreuses sollicitations (environ 1700 demandes de conseils/médiation et près de 10 000 SMS échangés).

Bien que le Centre puisse compter sur l'engagement et le soutien de tous ses volontaires soigneurs, transporteurs et partenaires extérieurs pour accomplir sa mission malgré les difficultés, les locaux, initialement prévus pour 1000 accueils annuels et n'ayant pas évolué depuis 1995, deviennent exigus.

Le Centre risque de ponctuellement fermer ses portes pour respecter la capacité d'accueil autorisée, comme en juin 2021.

Adrien Corsi et Frédérique Collin

Coordonnées des centres de soins en Auvergne-Rhône-Alpes :

CSOS LPO AuRA

(63 - 43 - 03 - 15)

06 46 62 36 89

cds.auvergne@lpo.fr

lpo-auvergne.org

Ermus

(74)

04 50 68 42 10

asso.ermus@gmail.com

Le Tétrás Libre

(73 - 74 - 01)

07 83 80 05 46

csfs.pays.de.savoie@gmail.com

csfs-paysdesavoie.org

Le Tichodrome

(38 - 01)

04 57 13 69 47

letichodrome38@gmail.com

le-tichodrome.fr

L'Hirondelle

(69 - 42 - 07 - 26 - 01)

04 74 05 78 85

contact@hirondelle.ovh

hirondelle.ovh

Panses-Bêtes

(63 - 43 - 03 - 15)

04 73 27 06 09

pansebetes@gmail.com

pansebetes.fr



Comité juridique

Le groupe juridique en actions

Agir pour la biodiversité, c'est agir en justice. Aller sur ce terrain est une tâche ardue et ingrate, dont la LPO AuRA s'acquitte avec détermination.



Milan royal empoisonné © Sébastien Blache

Un groupe juridique s'est créé début 2021 et un système d'information collaboratif a été mis en place.

75 affaires ont été initiées ou suivies en 2021 :

- tir illégal, empoisonnement volontaire ou collatéral, piégeage, trafic, destruction de haies et nids... Malgré l'obtention de 8 condamnations, notre action reste souvent symbolique.
- des recours contre des autorisations de chasse cruelle ou portant sur des espèces en danger : annulation par le tribunal administratif de Lyon de l'arrêté du préfet de l'Ain autorisant une période complémentaire de vénerie sous terre du blaireau. Nous nous efforçons d'en faire de même dans dix autres départements.
- des recours contre des projets destructeurs de la biodiversité : col de Voza (74), Beauregard (74), en collaboration avec d'autres associations.

Nous continuerons ce combat quotidien pour faire sanctionner les atteintes à la faune et sensibiliser l'institution judiciaire à la défense de la biodiversité.

Patrice Nortier



Campagne de **protection** d'espèce

Le chant triste du bruant ortolan

Longtemps piégé dans le sud-ouest de la France lors de sa migration postnuptiale, pratique légalement révolue aujourd'hui, le bruant ortolan continue pour autant de disparaître lentement et sans bruit dans de nombreuses régions.

Pour s'en persuader, les chiffres du suivi STOC sont sans appel : chute de la population française de 79,5% sur la période 2001-2019.

En Auvergne, le nombre de couples était en 2000 estimé entre 350 et 670. Quinze ans plus tard, une nouvelle estimation faisait état de 70 à 120 couples, essentiellement dans le Puy-de-Dôme. Le suivi rapproché des deux dernières années a permis de recenser entre 45 et 48 chanteurs sur les coteaux ensoleillés.

Outre le recueil d'enseignements sur la biologie de l'espèce, le plus troublant est le fait que plus de 80% des chanteurs ne paraissent pas appariés, chiffre corroboré par la très faible récolte d'indices certains de reproduction, de 3 à 4 par année. Ce résultat conduit à prévoir une extinction à terme de la population auvergnate.

La littérature ornithologique fait état de ce phénomène de déficit de femelles ; ces dernières se dispersent pour se reproduire à des fins de brassage génétique mais ce mouvement n'est pas suffisamment compensé par l'arrivée d'immigrantes.

Les chants encore entendus chaque printemps cachent en réalité une situation dramatique.



Bruant ortolan © Gilles Saulas



Bruant ortolan © Gilles Saulas

Qu'en est-il en Rhône-Alpes ? La comparaison des atlas des oiseaux nicheurs, depuis celui de 1975 jusqu'à celui en cours des Oiseaux de France, confirme l'érosion des populations de l'ortolan. Ainsi, il semble avoir disparu des départements de la Loire, du Rhône, de la Haute-Savoie et quasiment disparu de l'Ain.

Les causes de ce déclin sont connues : perte d'habitats et baisse de la biomasse de nourriture, insectes et graines notamment. De plus ce bruant est un migrateur au long cours, hivernant en Afrique tropicale. Bien que les voies de migration ainsi que les sites d'hivernage soient à ce jour mieux connus, combien d'oiseaux reprennent le chemin du retour ?

Les premières actions mises en œuvre pourraient être de deux ordres. *A minima*, un comptage simultané chaque année des chanteurs sur les mêmes secteurs constituerait un premier indicateur. Cependant le plus pertinent serait la mesure de la dynamique de reproduction des différentes populations encore existantes sur le territoire national. La décision de la constitution d'un groupe de travail pour la mise en œuvre d'un recensement national sur 2022-2023 est une première étape importante dans la voie de la sauvegarde de cette espèce emblématique.



Quel oiseau observer ?

Hirondelles et martinets

En France, on observe entre autres l'hirondelle de fenêtre, l'hirondelle rustique et le martinet noir.



Martinet noir © Guy Bourderionnet

L'hirondelle de fenêtre, citadine au ventre blanc, niche en colonies dans les encoignures de fenêtre ou sous les avant-toits. L'hirondelle rustique, campagnarde à gorge rousse, niche dans les étables ou granges. Le martinet noir, grand voilier aux ailes en forme de faux, dort en volant !

Grands migrants de retour d'Afrique après la traversée de la Méditerranée, ils sont insectivores : mouches et moustiques sont au menu, faisant d'eux des indicateurs de la qualité de l'air.

Ces espèces protégées par la loi ont vu leurs populations fortement diminuer ces dernières années du fait de la destruction de leurs nids, du manque d'accès à la boue les constituant, mais aussi de la disparition de leur nourriture et de leurs habitats.

Protégeons-les (pensons aux Refuges LPO !) en préservant les nids existants, en posant des nichoirs avec planchettes pour recueillir les fientes, en sensibilisant particuliers et professionnels et en participant aux enquêtes de suivi des populations, afin qu'hirondelles et martinets continuent à faire le printemps.

Olivier Chevreuil



L'espèce du trimestre

Le blaireau européen : un mammifère discret

La LPO Auvergne-Rhône-Alpes demande la protection totale du blaireau européen.

Le blaireau européen (*Meles meles*), de la famille des mustélidés, peut peser jusqu'à 15 kg. Pelage gris mêlé de brun, masque facial noir et blanc, il est impossible à confondre. Ses pattes antérieures portent de puissantes griffes et son terrier se reconnaît à la gouttière qu'il crée en sortant les déblais à reculons.

Très casanier, il est difficile de le faire déménager : dans l'ouest lyonnais, deux terriers ont au moins l'un 80 ans, l'autre 150 ! Opportuniste, il mange ce qu'il trouve, avec une prédilection au printemps pour les vers de terre.

Les blaireautins naissent en janvier et sortent du terrier fin mars début avril. C'est le seul mustélidé à comportement social : il vit en clans familiaux, les individus se reconnaissant par des marquages olfactifs mutuels. Cette vie familiale se prolonge au-delà du sevrage des jeunes (mai) qui restent dépendants du clan avant une autonomie complète en fin d'été.

Le blaireau est victime des activités humaines qui le menacent, empiétant sans cesse sur son milieu naturel. Beaucoup sont tués par le trafic routier, d'autres par la cruelle vénerie sous terre. Il est aussi sujet à la tuberculose bovine et à la maladie de Carré.



Jeunes blaireaux européens © Christian Bouchardy

Il est essentiel de recueillir les données de présence de l'espèce. N'hésitez pas à nous faire part de vos observations !

Daniel Ariagno



La Roulotte de la biodiversité : la nature s'invite !

Créée en 2017 par la LPO en Drôme-Ardèche, la Roulotte de la biodiversité est un concept unique et insolite qui permet aux adultes et aux enfants de découvrir la nature.

Itinérante et modulable, la Roulotte de la biodiversité offre une immersion ludique et pédagogique en pleine nature, grâce à une multitude d'animations : des spectacles vivants, des jeux, des expositions, un atelier des curiosités... pour une expérience hors du commun !

Depuis sa création, la Roulotte a déjà parcouru quelques milliers de kilomètres, de Chabeuil à Marseille, en passant par Saint-Étienne et Montélimar, en participant notamment à des événements nationaux comme « la Fête de la Nature », « le Jour de la Nuit » et « la Fête de la science ». Elle était notamment présente lors du Congrès mondial de la nature à Marseille, en 2021.

En 2022, selon les contraintes sanitaires, la LPO Auvergne-Rhône-Alpes souhaite faire découvrir la Roulotte de la biodiversité à davantage de citoyens, en proposant notamment ses « services » aux entreprises ou lors de festivals culturels.

Si vous connaissez une structure organisatrice d'événements (salons, fêtes, festivals...) ou une entreprise qui pourrait accueillir la Roulotte, n'hésitez pas à nous contacter : boris.misiak@lpo.fr

Découvrir la Roulotte de la biodiversité :
youtube.com/watch?v=wBo8KeovMMg
youtube.com/watch?v=NpFXXvXr8oM

Clarisse Novel

« Bien que je n'aime pas faire parler les morts, je suis convaincu que cette Roulotte aurait inspiré Molière que l'on honore cette année. Je l'imagine haranguant la foule, fustigeant l'exécutif, s'enthousiasmant pour la biodiversité, si fragile. D'une ville à l'autre, il aurait prêché dans l'ironie, la dérision et la bonne humeur, la nécessité de cohabiter heureusement avec les autres habitants de la planète.

En découvrant la Roulotte, j'ai mesuré son fantastique potentiel. Voilà un outil inédit au service des collectivités ou des entreprises pour que vive la vie. »

Allain Bougrain Dubourg,
Président de la LPO France



La Roulotte de la biodiversité au Congrès mondial de la nature UICN © LPO AuRA



Conseils au **jardin**



Moineaux domestiques © Alain Gagne

Le printemps est là !

La période hivernale s'éloigne et le printemps arrive. La petite faune, comme les oiseaux que nous avons aidés pendant l'hiver avec le nourrissage, va devoir se mettre en quête de nourriture sans notre aide.

Avec le retour des insectes, il est important que les oiseaux gardent l'instinct et la capacité de se nourrir eux-mêmes ainsi que leurs oisillons qu'ils ne manqueront pas d'élever dans les nichoirs fabriqués et installés pendant l'hiver ! Vous pourrez continuer à leur venir en aide en mettant à disposition de l'eau dans un récipient peu profond.

La diversité végétale de votre jardin sera favorisée avec des espèces locales à floraison et mise à fruits échelonnées sur l'année, bénéfiques aux insectes et à la petite faune.

Rappelons enfin que la prudence est de mise au printemps où il faut éviter les interventions humaines (taille de haies, arbustes, arbres...) à cette période de l'année, car elles entraînent dérangement et destruction des nids et des gîtes à petite faune.

Accueillir, protéger et aider sont les maîtres-mots de nos actions !

*Gérard Capelli,
Coordinateur Refuge LPO en Isère*



Les **Refuges LPO**

Des jardins familiaux et écologiques

Souvent créés à l'initiative des communes, les jardins familiaux jouent un rôle social non négligeable pour les particuliers qui y bénéficient d'une parcelle. Bien que de superficie réduite, celle-ci permet une petite production vivrière ainsi que du lien social et des échanges conviviaux entre les jardiniers.

Lorsque la commune apporte en plus une dimension environnementale en exigeant que les modes de culture excluent tous engrais et autres produits de synthèse, en installant des nichoirs et des hôtels à insectes, voilà une orientation tout à fait bénéfique pour la biodiversité !

C'est le cas à Montbonnot (38) où 8000 m²² de terre agricole cultivée en conventionnel ont été achetés par la commune en 2011 pour y installer 85 parcelles de 50 m²² chacune. Après une période de restauration du sol par des cultures fourragères, les lots ont été attribués à des particuliers. Une commission extra-municipale a établi un règlement concernant diverses obligations, dont la participation aux travaux collectifs de taille des haies, d'entretien des allées ou du site de compostage.



Jardins partagés © Catherine Giraud

Récemment constitués en association autonome, les jardiniers ont décidé de s'engager encore plus à fond dans la démarche et de rejoindre le réseau des Refuges LPO.

Une belle initiative à suivre !

*Catherine Giraud,
Présidente territoriale délégation Isère*



Siège social

Maison de l'environnement · 14 avenue Tony Garnier 69007 Lyon

Adresse de correspondance

100 rue des Fougères 69009 Lyon · 04 37 61 05 06

auvergne-rhone-alpes@lpo.fr · auvergne-rhone-alpes.lpo.fr

Délégation Ain

5 rue Bernard Gangloff
01160 Pont-d'Ain
ain@lpo.fr

Délégation Auvergne

2 bis rue du Clos Perret
63100 Clermont-Ferrand
auvergne@lpo.fr
lpo-auvergne.org

Délégation Drôme-Ardèche

18 place Génissieu
26120 Chabeuil
drome@lpo.fr
lpo-drome.fr

Délégation Haute-Savoie

46 route de la fruitière
74650 Chavanod
haute-savoie@lpo.fr
haute-savoie.lpo.fr

Délégation Isère

MNEI, 5 place Bir Hakeim
38000 Grenoble
isere@lpo.fr
isere.lpo.fr

Délégation Loire

Maison de la nature,
11 rue René Cassin
42100 Saint-Étienne
loire@lpo.fr
loire.lpo.fr

Délégation Rhône

100 rue des Fougères
69009 Lyon
rhone@lpo.fr
lpo-rhone.fr

Délégation Savoie

Les Pervenches,
197 rue Curé Jacquier
73290 La Motte-Servolex
savoie@lpo.fr
savoie.lpo.fr

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

DE LA LPO AURA : 2 JUILLET 2022

Cette année, c'est la LPO AuRA de l'Ain qui invite les adhérents pour l'assemblée générale de l'association, au lycée agricole de Cibeins (Misérieux).

La matinée sera dédiée au rapport moral, au rapport financier et à l'élection du conseil d'administration.

Nouveauté 2022 ! L'après-midi, un débat sera organisé avec deux conférences réalisées par des scientifiques : *l'impact des sociétés humaines sur la planète et l'effondrement de la biodiversité.*

Les membres de la LPO de l'Ain sont heureux de vous accueillir et vous attendent nombreux !



Grande aigrette © Raphaël Bussièrè

Directrice de la publication : Marie-Paule de Thiersant

Secrétaires de rédaction : Ghislaine Nortier, Clarisse Novel - Rédacteur en chef : Henri Colomb

Comité de rédaction : Joël Allou, Christian Bouchardy, Henri Colomb, Gilbert David, Louis Félix, Catherine Giraud, Ghislaine Nortier, Clarisse Novel, Christian Prévost, Dominique Secondi, Marie-Paule de Thiersant

Coordination : Clarisse Novel - Mise en page : Camille Combes

Imprimé par Reboul Imprimerie, 24-26, rue des Haveurs - ZA Montmartre - BP 351 - 42100 Saint-Étienne
ISSN 2802-7256 - Avril 2022



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

SATORIZ le bio pour tous!

www.satoriz.fr